



**Pithiverais**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES **Gâtinais**  
*Terre Audacieuse*

# Rapport d'activités 2021

# Sommaire

- 01 L'institution
- 02 Le fonctionnement
- 03 Agir pour l'aménagement du territoire et de l'habitat
- 04 Développer l'attractivité économique et touristique du territoire
- 05 Développer l'action sociale, soutenir les familles et les plus fragiles
- 06 Agir pour l'environnement et le développement durable

## Dates clés

Inauguration de l'Ecole de la Vallée  
à Puiseaux // 20 novembre 2021



Aire de fête au Domaine de Flotin  
à Nibelle // 19 septembre 2021



# Partie 01

# L'institution

## La CCPG

La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais (CCPG) est née le **1<sup>er</sup> janvier 2017** de la fusion de communautés de communes du Beanois et des Terres Puiseautines avec extension à la commune nouvelle Le Malesherbois.



**Siège de la  
Communauté de Communes,  
à Beauce-la-Rolande**

Les communautés de communes ont été créées par la loi du 6 février 1992, relative à l'administration territoriale de la République. Ce sont des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, qui associent des communes en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Ces entités ont donc pour vocation de permettre aux communes **de développer ensemble des projets et des services** pour les habitants de leur territoire, qu'une commune seule, et notamment les plus petites d'entre-elles, ne pourrait pas porter.

Elles sont des strates avec des missions et des compétences complémentaires aux communes et n'ont pas vocation à se substituer à elles.

Créées d'abord de la volonté politique d'élus locaux à partir des années 1990, la loi NOTRE de 2015 a modifié le paysage administratif français en instaurant des communautés de communes partout sur l'hexagone et en réduisant leur nombre en procédant à des fusions de plusieurs d'entre elles. Ces mariages ont parfois été contraires à la volonté des élus locaux, et entérinés par les commissions départementales de coopération intercommunale.

[www.pithiveraisgatinais.fr](http://www.pithiveraisgatinais.fr)  
Com'Com' du Pithiverais Gâtinais

32 communes

26 600 HABITANTS



Siège de la communauté de communes du Pithiverais Gâtinais (RH, finances, communication, SPANC, secrétariat général, PLU, OPAH, service technique, SIG, Direction enfance, Jeunesse, RPE)



ESP / France Services



Aire d'accueil des gens du voyage



Relais Petite Enfance



Structure de garde Petite Enfance



Structure périscolaire / Accueil de loisirs



Espace Jeunes



Point Information Jeunesse



Etablissement scolaire



Cuisine centrale



Stade de football



Terrains de tennis



Gymnase



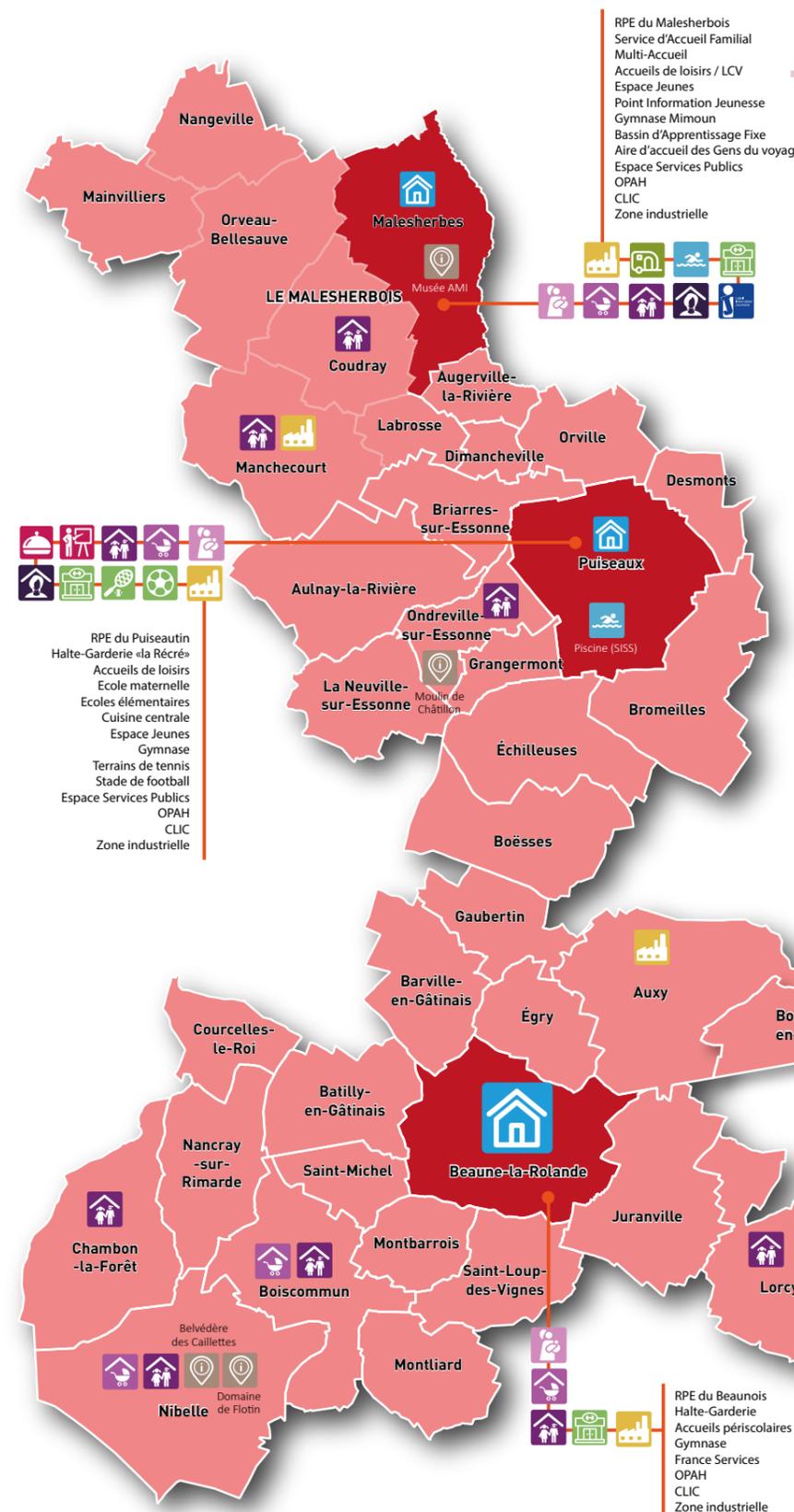
Bassin d'Apprentissage Fixe / Piscine



Equipement touristique



Zone Industrielle



# Les compétences

Les communautés de communes ont pour rôle majeur de développer des projets partagés avec les différentes communes et de mutualiser les services aux habitants. Elles possèdent pour se faire, des **compétences dites « obligatoires »** ainsi que des **compétences « optionnelles »** et **« facultatives »**. Ces deux dernières formes de compétences sont le fruit d'une **volonté des élus** communautaires qui **choisissent d'agir** dans un ou des secteurs plus particuliers en lien souvent avec l'histoire et les besoins du territoire.

Toutefois, avec le temps et les évolutions législatives, celles-ci se sont vues confiées par l'État des compétences, à l'origine dévolues aux communes, et désormais transférées aux intercommunalités.

## Les compétences obligatoires

### Aménagement de l'espace

- Elaboration des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux et des Plans Locaux d'Urbanisme ;
- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage (SYMGHAV).

### Action de développement économique

- Aménagement et gestion des zones d'activités ;
- Appui à l'insertion et à l'entrepreneuriat (Entente Économique du Nord Loiret).

### Collecte et traitement des déchets ménagers (SITOMAP)

**Promotion du territoire** (Office de Tourisme Intercommunal du Grand Pithiverais)

**GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations)

## Les compétences complémentaires

### Protection et mise en valeur de l'environnement

Contrôle, réhabilitation et entretien des assainissements non collectifs (SPANC)

### Politique du logement et du cadre de vie

- Mise en œuvre d'une Opération Programmée à l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ;
- Mise en œuvre d'un PLH ;
- Soutien à la rénovation énergétique, à l'adaptation et à la réhabilitation.

**Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et de loisirs** gymnase intercommunal à Beaune-la-Rolande, centre-socio culturel à Puiseaux, gymnase Alain Mimoun, BAF à Malesherbes, Domaine de Flotin, le Belvédère des Caillettes à Nibelle et le Moulin de Châtillon à Ondreville-sur-Essonne.

### Action Sociale

- Gestion des services d'accueil de la petite enfance
- Gestion des accueils de loisirs

### Actions relatives à la politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse

- Mise en place d'actions collectives et d'accompagnement individuel en faveur des personnes en précarité ;
- Gestion d'un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) au profit des personnes âgées.

### France Services & Espace Services Publics (ESP)

Création et gestion de France Services/Espace Services Publics.

### Actions dans les domaines culturels, sportifs et scolaires

- Exercice de la compétence scolaire sur le secteur du Puiseautin
- Gestion du transport scolaire (2<sup>nd</sup> rang)

### Contribution au financement du SDIS

### Création et gestion de la fourrière animale

### Élaboration du Schéma directeur en Eau potable

### Mission de délégation de maîtrise d'ouvrage

2017

Création de la **Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais**

Création d'un **service commun "Ressources Humaines"**

2018

Transfert de la **compétence Jeunesse** et de la **compétence Social**

Création d'un **service commun "Communication et Vie Publique "**

2019

Transfert de la **gestion des équipements sportifs** reconnus d'intérêt communautaire

2021

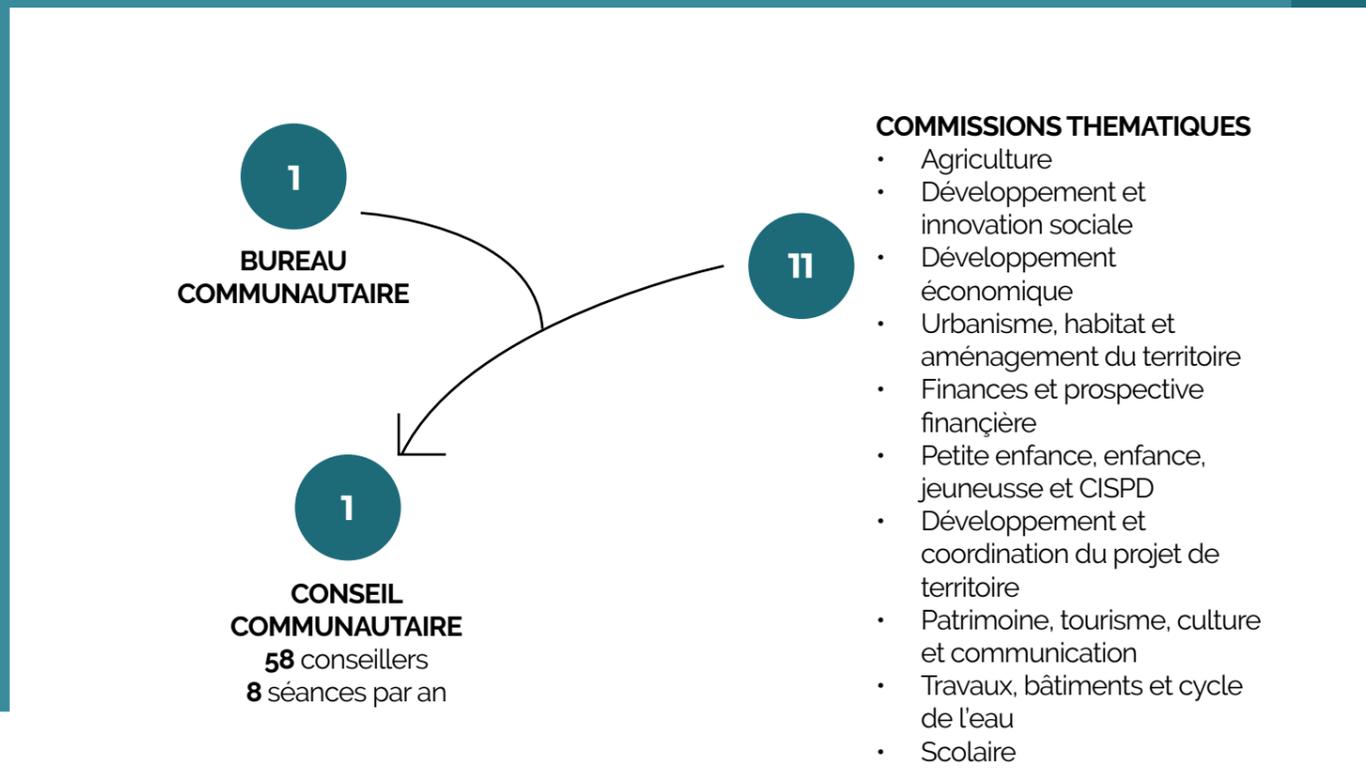
Transfert de la **compétence scolaire**  
Exercice à compter du 1<sup>er</sup> sept. 2022

# L'organisation politique

Le **conseil communautaire est l'organe de décision** de la CCPG. L'équipe communautaire est composée du Président, des vice-présidents et des conseillers communautaires. Ils sont **58 au total à siéger** au sein du conseil communautaire.

Il se réunit **8 fois par an en séance publique** pour définir les orientations générales qui seront mises en œuvre par les services, valider les différents budgets, choisir les projets communautaires et les actes juridiques majeurs. Les décisions font l'objet d'un vote et doivent obtenir la majorité pour être approuvées. Afin de préparer ces décisions, les élus se réunissent en commissions thématiques pour faire des propositions examinées par le bureau communautaire, puis en conseil.

**11 commissions intercommunales** ont été créées. Elles sont chacune en charge d'une ou plusieurs compétences.



**Delmira DAUVILLIERS**  
Présidente de la CCPG  
Maire-adjointe du Malesherbois

**Michel MASSON**  
1<sup>er</sup> Vice-président  
en charge de l'agriculture  
Maire de Beaune-la-Rolande

**Marie-Claude HERBLOT**  
2<sup>ème</sup> Vice-présidente  
en charge du développement et de l'innovation sociale  
Maire de Puiseaux

**Pierre PETIOT**  
3<sup>ème</sup> Vice-président  
en charge du développement économique  
Maire de Boësses

**Christine BERTHELOT**  
4<sup>ème</sup> Vice-présidente  
en charge de l'Urbanisme, de l'habitat et de l'Aménagement du territoire  
Maire-adjointe au Malesherbois

**Pierre LAROCHE**  
5<sup>ème</sup> Vice-président  
en charge des finances et de la prospective financière  
Conseiller municipal du Malesherbois

**Véronique LEVY**  
6<sup>ème</sup> Vice-présidente  
en charge de la Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse et le CISPD  
Maire d'Aulnay-la-Rivière

**Christian BARRIER**  
7<sup>ème</sup> Vice-président  
en charge du développement durable et coordination du projet de territoire  
Maire de Nancray sur Rimarde

**Joëlle PASQUET**  
8<sup>ème</sup> Vice-présidente  
en charge du patrimoine, du tourisme, de la culture et de la communication  
Maire-adjointe au Malesherbois

**Hervé GAURAT**  
9<sup>ème</sup> Vice-président  
en charge des travaux, des bâtiments et du cycle de l'eau  
Maire du Malesherbois

**Stéphanie GOFFINET**  
Conseillère déléguée  
en charge du scolaire  
Maire de Grangermont

## Les représentants par commune

**Augerville-la-Rivière** : Olivier CITRON  
**Aulnay-la-Rivière** : Véronique LEVY  
**Auxy** : Jean-Marc PIERRON, Sophie PELHATE  
**Bâtilly-en-Gâtinais** : Claude GIRARD  
**Barville-en-Gâtinais** : Daniel HABY  
**Beaune-la-Rolande** : Michel MASSON, Florence POMMIER, Olivier DOUILLOT, Claude RENUCCI  
**Boësses** : Pierre PETIOT  
**Boiscommun - Chemault** : Jean-Marie DESBOIS, Marie-Thérèse POMMIER  
**Bordeaux-en-Gâtinais** : Francis, BOUGREAU  
**Briarres-sur-Essonne** : Christophe BONNIEZ  
**Bromeilles** : Jean-Luc THOMAS  
**Chambon-la-Forêt** : Michel BERTHELOT  
**Courcelles-le-Roi** : Jonathan WERA  
**Desmont** : Gérard BRICHARD  
**Dimancheville** : Gérard GAINVILLE  
**Echilleuses** : Alexandre LEOTARD  
**Egry** : Jean-Louis DUJARDIN  
**Gaubertin** : Jean GILLET  
**Grangermont** : Stéphanie GOFFINET

**Juranville** : Michel SUREAU  
**La Neuville-sur-Essonne** : William RIVIERE  
**Le Malesherbois** : Chrsitine BERTHELOT, Heidi BERTHELOT, Erick BOUTEILLE, Anthony CIRET, François MATIGNON, Cécile SABY, Fabien BERCHER, Jean-Paul GIRARD, Dominique CHANCLUD, Thierry CATINAT, Hervé GAURAT, Sandrine SONATORE, Joëlle PASQUET, Delmira DAUVILLIERS, Pierre LAROCHE  
**Lorcy** : Christophe BAUER  
**Montbarrois** : Odile COUILLAUT  
**Montliard** : Didier BEAUDEAU  
**Nancray-sur-Rimarde** : Christian BARRIER  
**Nibelle** : Catherine RAGOBERT, Thibaud DUVERGER  
**Ondreville-sur-Essonne** : Jean-Claude MANGEANT  
**Orville** : Olivier CRISSA  
**Puiseaux** : Marie-Claude HERBLOT, Alain NEBOUT, Adama ANCILE, Philippe BURLERAUX, Philippe VOLKRINGER, Virginie MARIE, Luc NAULEAU  
**Saint-Loup des Vignes** : Jean-François LUCHE  
**Saint-Michel** : Monique MONTEBRUN

**7** conseils communautaires

**8** réunions de bureau

**81** commissions

**178** délibérations

**78** décisions



# Le fonctionnement

Pour permettre de mener à bien l'ensemble de ses missions, la collectivité s'appuie sur un certain nombre de services dits **services « supports »**. Ceux-ci sont essentiels puisque ce sont eux qui garantissent le fonctionnement général de toute la collectivité à travers des missions de bases et transversales.

## SERVICE ACCUEIL

Les agents d'accueil France Services de Beaune-la-Rolande, gèrent également l'accueil des usagers de la CCPG. Ils sont donc extrêmement polyvalents car accueillent tous les visiteurs des différents services communautaires, mais également ceux de leurs propres services. Par ailleurs, ils assurent de plus en plus de tâches administratives liées au fonctionnement des services.



**2 agents**



**16 638 appels**  
**+ 5% par rapport à 2020**

## SECRETARIAT GENERAL

Ce service gère le volet administratif de la collectivité : courriers, organisation des réunions (126 réunions en 2021), gestions des actes administratifs, rédaction des comptes-rendus de conseil et de certaines commissions, transmission au contrôle de légalité...



**1 agent**



**4 232 courriers**  
**-22%**

**256 actes administratifs**

**158 agents**

**134 femmes**  
**24 hommes**

## SERVICE RESSOURCES HUMAINES



**7 agents**



**345 dossiers**

En 2021, la CCPG a de nouveau vu ses services s'agrandir avec le transfert de nouveaux agents ainsi que la création de contrats de projets et de postes pour mener à bien les nouvelles missions. Ces évolutions ont eu un impact direct sur l'activité quotidienne du service Ressources Humaines, que ce soit en termes de production d'actes, de procédures de recrutements ou de paie. Par ailleurs, la Covid-19 ayant encore fait partie du quotidien en 2021, son impact a eu des conséquences sur la gestion des absences.

## Les faits marquants

- Ouverture de l'école de la Vallée  
Réorganisation des plannings des équipes d'entretien et de restauration  
Ouverture du self  
Ouverture du centre de Loisirs (mercredis et vacances) au sein de cette école.
- Approbation de la Charte relative au télétravail
- Approbation de la Charte des ATSEM
- Rédaction d'un plan d'action pluriannuel visant à assurer l'égalité professionnelle
- Adhésion de la commune d'Egry au service commun RH
- Convention de prestation de service au profit de la commune de Beaune-la-Rolande
- Recrutement d'un chef de projet Petites Villes de Demain

## CHIFFRES

- 11** Accidents du Travail, représentant 348 jours d'arrêt
- 3 756** Jours d'arrêt de travail en Maladie Ordinaire
- 3** mi-temps thérapeutiques
- 3** Congés Longues Maladies
- 20** arrêts Covid représentant 344 jours d'arrêt
- 5** Demandes de soutien psychologique

# Le fonctionnement

## SERVICE COMMANDE PUBLIQUE - ACHATS - MARCHES PUBLICS

 1 agent

### Marchés publics

- Assister les services gestionnaires dans le choix des procédures.
- Veiller au respect des règles et les mettre en œuvre pour les phases de consultation, d'attribution et de notification des marchés.
- Produire les pièces administratives nécessaires aux consultations et passations des marchés.
- Organiser et suivre les réunions de la commission d'appel d'offres (CAO) ou commission marchés à procédure adaptée (MAPA).

### Achats et approvisionnement

- Favoriser les mutualisations d'achat (groupement de commandes, centrale d'achats Approlys).
- Satisfaire aux besoins transversaux en fournitures des différents services (fournitures administratives, produits d'entretien, vêtements de travail, équipements de protection individuelle, matériel et outillage, mobiliers, etc.).
- Recherche du meilleur rapport coût/qualité de service
- Développement des « filières » locales (restauration collective) et recours aux entreprises du territoire
- Prise en compte du développement durable et de l'inclusion sociale (travailleurs handicapés, en recherche d'emploi)

### Principaux marchés attribués en 2021 (décision ou délibération) :

- Maîtrise d'œuvre réhabilitation des bâtiments Domaine de Flotin.
- Reprise de voirie rue de la Poterne à Malesherbes.
- Marchés publics d'assurances CCPG (6 lots).
- Acquisition, livraison et installation de mobiliers et équipements divers pour le nouveau groupe scolaire à Puiseaux.
- Diagnostic SPD et établissement STSPDR.
- Rénovation de la chaufferie à l'école maternelle de Puiseaux.
- Rénovation du BAF de Malesherbes.
- Travaux de menuiseries au BAF et Gymnase Mimoun à Malesherbes.
- Rénovation des équipements sanitaires au BAF et Gymnase Mimoun à Malesherbes.
- Fourniture d'une solution d'impression pour l'école de la Vallée à Puiseaux.
- AMO extension ZA Malesherbes (Le Malesherbois).
- Étude du schéma de signalétique des ZA de Malesherbes, Puiseaux et Beaune-la-Rolande, reconnues PVD.

### CHIFFRES

#### Accompagnement juridique des services

178 délibérations (relecture et analyse juridique)  
78 décisions (relecture et analyse juridique)  
19 arrêtés  
43 conventions ou avenants  
5 règlements intérieurs

#### Activités précontentieuses et contentieuses

4 procédures contentieuses suivies

#### Assurances

13 déclarations assurance (accidents, sinistres)

#### Conseils aux communes membres

3 dossiers

12 agents

+ 4,8 M € de travaux

## SERVICES TECHNIQUES



12 agents

### TRAVAUX MAJEURS

1. **Construction école de la Vallée à Puiseaux** = 4 500 000 €
2. **Rénovation du BAF à Le Malesherbois** = 82 000 €
3. **Réhabilitation du local Archives à Beaune-la-Rolande** = 68 000 €
4. **Rénovation de la chaufferie avec remplacement des chaudières à l'école maternelle à Puiseaux** = 47 000 €
5. **Rénovation de l'aire d'accueil des gens du voyage à Le Malesherbois** = 43 000 €
6. **Réfection de la toiture du Moulin de Châtillon à Ondreville sur Essonne** = 34 654 €
7. **Reprise de la toiture de l'Espace Enfance à Malesherbes** = 29 362 €
8. **Réhabilitation ESP à Puiseaux** = 28 000 €
9. **Domaine de Flotin à Nibelle** = 7 000 €

### ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Les agents des services techniques assurent la gestion et l'entretien des équipements au quotidien.

### Nombre d'équipements

- 1 hôtel intercommunal
- 1 Maison France Services
- 1 espace Services Publics
- 4 groupes scolaires
- 1 cuisine centrale
- 1 Espace Enfance
- 1 Halte-garderie
- 1 Espace Jeunes
- 2 gymnases
- 1 centre socio-culturel (avec une salle dédiée à la Jeunesse et 1 autre à la Petite Enfance)
- 1 espace tennistique
- 1 stade de foot
- 1 bassin d'apprentissage fixe
- Domaine de Flotin
- Belvédère des Caillettes
- Moulin de Châtillon
- 6 zones industrielles (voiries intercommunales)

# Partie 02



# Agir pour l'aménagement du territoire et de l'habitat

## Les documents d'urbanisme

La mise en place de Plans locaux d'urbanisme intercommunaux sur la CCPG, contribuent à fixer des règles d'urbanisme respectueuses des spécificités architecturales, historiques et paysagères du Nord Loiret. À travers cette compétence, les élus communautaires souhaitent garantir une cohérence de territoire et maintenir le respect de son identité.

**PLUi des Terres Puiseautines**  
 Approbation du PLUi et abrogation de la carte communale de Grangermont.

**PLUi du Beunois**  
 Bilan de la concertation et arrêt du projet du PLUi du Beunois.  
 Mise en enquête publique du dossier d'abrogation de la carte communale du Beunois et du projet de PLUi du Beunois

**PLU du Malesherbois**  
 Réalisation de 2 études Faune et Flore sur les secteurs à enjeux environnementaux.  
 Réunion de travail pour la reprise de l'élaboration du PLU.

 2 agents

Le **Programme Local de l'Habitat (PLH)** est un outil d'aménagement du territoire qui permet de définir pour les 6 années à venir les grandes lignes de cette politique et les actions à mettre en œuvre pour accompagner les élus et les habitants dans leurs projets en lien avec la thématique du logement et de l'hébergement.



**L'amélioration de la qualité de vie des administrés par un habitat répondant aux enjeux actuels de développement durable, est une priorité des élus communautaires.**

**C'est en Avril 2021, que ce programme est lancé sur la CCPG pour la période (2021-2027)**

**12** fiches actions fixant les orientations des élus en matière de logement et d'habitat ont été identifiées dans ce document.

#### Fiches actions lancées ou démarrées en 2021

- Mettre en place des outils de formation, de conseil et de communication au service des élus et des habitants
- Revitaliser le territoire
- Repérer et combattre le mal logement
- Combattre la paupérisation et la dégradation des copropriétés
- Répondre aux besoins de sédentarisation des gens du voyage

**168 contacts**

(156 propriétaires occupants et 12 bailleurs)

**26 dossiers déposés à l'ANAH**

pour un montant total de travaux de 485 666 € et 305 112 € de subventions  
**Part CCPG 14 357 €**

**40 entreprises différentes pour la réalisation des travaux**

**43% issues de la CCPG**  
43% issues du Loiret

#### Poursuite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Grâce à une OPAH permettant l'attribution de subvention plus avantageuse de l'Agence Nationale d'Amélioration à l'Habitat pour les usagers, ainsi que le versement d'un soutien financier complémentaire de la Communauté de communes, les élus entendent valoriser le patrimoine bâti et soutenir les projets de rénovation énergétique et d'adaptation du logement à l'avancée dans l'âge. L'OPAH est portée par la CCPG à travers son service habitat en partenariat avec l'ANAH et SOLIHA.

Pour la période **2019 à 2022**, les objectifs de cette OPAH consistent à :

- lutter contre la précarité énergétique des ménages modestes et très modestes,
- améliorer des conditions de vie des personnes âgées et/ou handicapées,
- résorber l'habitat indigne, très dégradé ou dégradé,
- lutter contre la non-décence,
- augmenter et diversifier l'offre de logements locatifs abordables.



# Petites Villes de Demain

Le programme **Petites Villes de Demain** lancé par l'Etat vise à répondre à trois objectifs :

- améliorer le cadre de vie et l'habitat dans les zones en perte de vitesse,
- développer les services et l'offre commerciale,
- valoriser les atouts patrimoniaux et culturels locaux.



**Le programme Petites Villes de Demain une formidable opportunité pour la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais**

Les communes de **Beaune-la-Rolande, du Malesherbois et de Puiseaux** peuvent se féliciter d'avoir été retenues parmi les 1 644 communes françaises que le gouvernement aide dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » (PVD).

**Ce programme répond à une double ambition** : améliorer les conditions de vie des habitants des villes de moins de 20 000 habitants et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

En effet, ces 3 communes ont une fonction centrale sur leur bassin de vie et constituent

des pôles de rayonnement et d'attractivité. Elles disposent de commerces de proximité, de moyennes ou grandes surfaces ainsi que d'un marché de plein air hebdomadaire dans leur centre-ville.

La CCPG a répondu pour ses trois communes centres et **constitue le seul Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) dans cette configuration sur le département du Loiret**, devant la CC des Terres du Val de Loire qui compte les communes de Meung sur Loire et Beaugency et la CC Canaux et Forêts en Gâtinais avec les communes de Lorris et Chatillon Coligny.



**3 Milliards d'euros sur 5 ans**

**pour 1 644 communes labellisées Petites Villes de Demain**

**3 communes de notre territoire retenues :**

**Beaune-la-Rolande  
Puiseaux  
Le Malesherbois**

**1 chef de projet en charge du pilotage de ce programme**

**Avril**

Signature de la **convention d'adhésion** au programme Petites Villes de Demain par la CCPG

**Août**

Signature de la **convention de partenariat** entre les Villes du Malesherbois, Puiseaux, la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais et Enedis dans le cadre du programme Petites Villes de Demain

Signature de la **convention de partenariat** entre la ville de Beaune-la-Rolande, la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais et la SICAP dans le cadre du programme Petites Villes de Demain

**Oct.**

**Recrutement du chef de projet** Petites Villes de Demain

**Nov.**

**Réalisation de l'étude commerciale "Shop In".**

Trois priorités identifiées :

- 1.** Améliorer la circulation routière, l'accessibilité et le stationnement des véhicules,
- 2.** Trouver un équilibre entre la piétonisation et l'usage de la voiture,
- 3.** Améliorer la visibilité de nos commerces de proximité en centre-ville et les activités économiques plutôt situés en périphérie, pour les aider à développer leurs ventes.

**Lancement de l'étude du schéma de signalétique** des centres-bourgs de Malesherbes, Beaune-la-Rolande et Puiseaux

# Développer l'attractivité économique et touristique du territoire



## L'Office de Tourisme

La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais a confié l'exercice de la compétence Tourisme à l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais.

Cet établissement public est une émanation des 3 communautés de communes du Nord-Loiret.

Chaque communauté de communes verse une participation à hauteur de 2 € par habitant.



**2 € par habitant**  
soit un total de **53 282 €**



[www.grandpithiverais.fr](http://www.grandpithiverais.fr)

# Patrimoine, tourisme



La Communauté de Communes a pour volonté de **renforcer le tourisme** dans sa région grâce à la mise en valeur d'un **patrimoine naturel et historique de caractère** : le Domaine de Flotin, le Moulin de Châtillon et le Belvédère des Caillettes. Chacun d'eux participent :

- Au rayonnement économique du territoire
- Au rayonnement identitaire du territoire
- À la création d'un lien entre les habitants et leur territoire

## PRESERVATION ET PROMOTION DU PETIT PATRIMOINE

Il s'agit de proposer un soutien communautaire pour la restauration du patrimoine de proximité, ou « petit patrimoine », qui fait la spécificité du cadre de vie et l'originalité de notre paysage rural.

Ce patrimoine, « protégé » ou non, doit présenter un réel intérêt architectural et/ou historique et contribuer sans conteste à la qualité de l'environnement du territoire de la CCPG et à son attractivité touristique.

Pour être soutenu, ce type de patrimoine doit au préalable obtenir la reconnaissance de la Fondation du Patrimoine soit sous forme de l'ouverture d'une souscription pour du patrimoine public soit sous forme d'un label pour du patrimoine privé.



À ce titre, la CCPG verse **une subvention de 600 € à la Fondation du Patrimoine.**

Budget prévisionnel : 8 000 €

**aucun dossier déposé en 2021**

## LES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

La CCPG gère 3 équipements touristiques :

- o Le Domaine de Flotin
- o Le Moulin de Châtillon
- o Le Belvédère des Caillettes

En 2021, plusieurs travaux d'aménagement ont été réalisés sur les équipements touristiques gérés par la communauté de communes.

### Projets démarrés en 2021

- Balade connectée au Domaine de Flotin
- Muséographie du Moulin de Châtillon
- Travaux de rénovation du belvédère des Caillettes et refonte de la table d'orientation



3 équipements  
touristiques :

**Domaine de Flotin  
Moulin de Châtillon  
Belvédère  
des Caillettes**

Investissements  
en 2021

Aménagement et mise  
en sécurité du Domaine  
**6 980 €**

Réfection du Moulin  
**70 533 €**

**3 projets  
subventionnés par  
les fonds LEADER**

# L'Entente économique

## L'Entente Économique du Nord Loiret

est née d'une volonté des trois communautés de communes du Nord Loiret de contribuer au développement économique du bassin du Pithiverais :

Communauté de Communes du Pithiverais,

Communauté de Communes Plaines Nord Loiret

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.



ENTENTE ÉCONOMIQUE  
NORD LOIRET



L'Entente Économique du Nord Loiret a pour mission d'apporter un soutien à toutes les entreprises du territoire qu'elles soient grandes ou petites dans leurs projets de développement et d'implantation.

Elle participe avec tous les acteurs de l'emploi locaux, et les chambres consulaires à faciliter les process de recrutement ou de formation de la main d'œuvre locale.

## Le CNAM

L'Entente Économique a été désignée pour préparer la candidature du Nord Loiret à l'Appel à Manifestation d'Intérêt CNAM-Cœur des territoires, en liaison avec le CNAM et les partenaires de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi.

L'objectif est de répondre aux besoins en compétences des entreprises par la mise en place de licences professionnelles en maintenance industrielle, gestion de la production, industrie du futur.

Les premiers résultats établis suite à la consultation de 16 entreprises industrielles du Nord Loiret ont donné la priorité à la licence professionnelle « Maintenance des systèmes industriels ».

La candidature a été déposée en **février 2021** et retenue par le jury national en **avril 2021** : le CNAM s'est donc installé sur Pithiviers pour commencer ses formations traditionnelles dès le second semestre 2021, puis la licence pro à la rentrée 2022.

Le programme de cette licence est élaboré conjointement par le CNAM, le lycée Jean de La Taille et le GRETA. Une première mouture a été présentée à des entreprises pour recueillir leur avis et l'adapter à leurs besoins.

6 zones industrielles

+ 2 000 entreprises

2 développeurs économiques

10 entreprises ont bénéficié d'une aide pour les TPE  
17 500 €

2 entreprises ont bénéficié d'une aide à l'immobilier  
67 290 €

Mise en place de licences professionnelles "Maintenance industrielle" avec le CNAM

le cnam

## La démarche Territoire d'Industrie

L'Initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires.

Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qu'ils relèvent de l'Etat et de ses opérateurs, des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics ou des entreprises au service de l'Industrie et des territoires.

À cet effet, le territoire des trois communautés de communes de l'Entente Économique a été labellisé « Territoires d'industrie » lors du Conseil National de l'Industrie du 22 novembre 2018.

L'année 2021 est toujours marquée par la pandémie du Covid 19 et ses confinements successifs. Les entreprises industrielles semblent avoir bien résisté à cette crise et nombre d'entre elles engagent des investissements significatifs, avec l'aide des différents volets du Plan de Relance et du Fonds d'accélération : **16 entreprises du Nord Loiret en ont bénéficié, pour des sommes allant de 50 000 € à plus d'1 millions €.**

La démarche Territoire d'industrie s'est poursuivie en lien direct avec la Région et l'Etat :

- Participation au comité de pilotage régional
- Diffusion d'information sur le Plan de Relance et le Fonds d'accélération auprès des entreprises
- Actualisation des fiches actions, qui sont au nombre de 11.

Parmi celles-ci, on pourra citer :

- l'opération test d'aide à la mobilité pour les salariés de la zone d'activité d'Escrennes, qui consiste en la mise en place de navettes inter-entreprises et de co-voiturage encadré
- la fiche accueil territorial, qui consiste en le recueil d'informations utiles à l'arrivée d'un nouveau collaborateur sur le territoire. Ces renseignements pourront être fournis sous forme d'un livrable.
- la fiche vidéothèque, qui consiste en la réalisation de 10 vidéos sur les métiers en tensions dans les entreprises du territoire, à destination des jeunes et des demandeurs d'emploi.

# Développer l'action sociale, soutenir les familles et les plus fragiles



## La Convention Territoriale Globale

Grâce à de nombreux services, la CCPG accompagne et soutient ses administrés dans leur quotidien : mode de garde, accueil de loisirs, soutien aux personnes les plus fragiles, accès aux droits, prévention de la perte d'autonomie, lutte contre la délinquance utilisation du numérique, aide juridique, accès au logement...

**Aujourd'hui, quel que soit sa tranche d'âge un usager peut trouver une réponse à sa problématique et concilier plus facilement vie professionnelle et vie familiale.**

Jusqu'en 2021, pour aider et soutenir le développement de tous ces services, la CCPG et la CAF avaient conclu un contrat d'objectifs et de financement dénommé : contrat enfance et jeunesse. Cependant, la CNAF a souhaité faire évoluer ce dispositif pour qu'il mette davantage en exergue un réel projet de territoire incluant tous les champs d'action CAF.



Signature de la  
**Convention Territoriale  
Globale**

# Faciliter et soutenir les familles au quotidien

## LA PETITE ENFANCE ( 0 à 3 ans non scolarisés)

### Les faits marquants

Le Relais Assistantes Maternelles a changé de nom en 2021 pour devenir le **Relais Petite Enfance** (RPE). Ses missions sont désormais élargies pour s'adresser davantage aux parents et les accompagner dans leur recherche d'un mode de garde autre que la garde à domicile (information sur les modes de garde, échanges, animations, accompagnement des parents, des assistants maternels et gardes à domicile).

Dans le cadre de ces nouvelles missions, les Relais de la Communauté de Communes ont lancé la **création d'un Guichet Petite Enfance** en septembre 2021. Ce dispositif, par le biais d'un numéro de téléphone unique, permet une mise en relation des (futurs) parents avec les différentes structures de mode de garde du territoire (individuelles/collectives, privées/publiques).

Entre septembre et décembre 2021, 313 contacts avec les familles ont été gérés par les animatrices des Relais représentant environ 175 familles différentes.

Novembre 2021 : renouvellement de l'agrément des trois relais petite enfance.

### CHIFFRES

**1** multi-accueil, c'est-à-dire une structure de garde permanente à laquelle sont adossées quelques places d'accueil temporaire

**1** service d'accueil familial avec trois assistantes maternelles agréées

**2** haltes-garderies : une structure fixe et une structure itinérante

**55** enfants accueillis au sein des deux structures, soit un effectif stable par rapport à 2020

**3** Relais Petite Enfance

**1** lieu d'accueil et d'écoute parents-enfants

**178** assistantes maternelles (-24 assistantes maternelles depuis janvier 2021)

## L'ENFANCE ( 3 à 11 ans )

Le service Enfance gère l'accueil des enfants sur les temps péri et extrascolaire dès l'entrée en école maternelle et jusqu'à l'entrée au collège.

### Les faits marquants

Avec l'**ouverture de l'Ecole de la vallée** en septembre 2021, un nouvel accueil périscolaire s'est substitué à celui installé précédemment dans l'école Bernadette Desprès de Puisseaux. Les enfants sont donc désormais accueillis dans des locaux neufs plus agréables et fonctionnels.

### CHIFFRES

**49** agents interviennent dans ce service : 1 directeur, 3 responsables pédagogiques, 1 secrétaire, 40 agents d'animation et 4 agents d'entretien et de restauration.

**15** structures d'accueil :

- 2 accueils de loisirs durant l'été situés sur Malesherbes et Nibelle
- 3 accueils de loisirs le mercredi situés sur Malesherbes, Puisseaux et Nibelle

Pour **558 enfants** différents accueillis pour 68 579 heures de présence

- 10 accueils périscolaires situés à proximité de chaque école du territoire

Pour **1 399 enfants** différents accueillis à l'année et 182 820 heures d'accueil.



# Faciliter et soutenir les familles au quotidien

## LA JEUNESSE ( + 11 ans )

Le service Jeunesse gère différentes actions à destination des jeunes à travers ses espaces jeunes, son Point Information Jeunesse (PIJ) et le CISPD.

### Les faits marquants

Le "projet GRAFF" a permis de mettre en place des ateliers de sensibilisation aux différentes techniques des arts de la rue :

- au sein du collège Gutenberg à Malesherbes.
- à l'EJM sur les vacances scolaires début juillet

avec la réalisation d'un GRAFF à l'EJM et d'une fresque sur le mur extérieur du gymnase Alain Mimoun, à Malesherbes.

### Participation des jeunes à l'évènement d'Octobre Rose

Les objectifs :

- Apprendre des techniques arts plastiques ;
- Embellir l'espace public pour se l'approprier ;
- Apprendre le « don » en participant à un évènement communal, voire national.



## PROJET ESPACE JEUNES

Mise en place d'animations de « sport » : jeux collectifs, micro-trottoir..

Les objectifs demeurent les mêmes :

- Se faire connaître du public cible ;
- Accès aux loisirs pour tous de façon égalitaire sur le territoire de la CCPG.

Une vingtaine de nouveaux inscrits résultent de ces « actions ».



## POINT INFORMATION JEUNESSE

### Thématiques abordés

- Citoyenneté Engagement
- Prévention des mauvais usages des réseaux sociaux
- Egalité fille - garçon

### Actions mises en place

- Ateliers Parcouréo avec les 3ème
- Réunions d'information avec les 4ème
- Ateliers Quizz et collage « mon moi virtuel »
- Réalisation d'un micro-trottoir (mobilité citoyenneté engagement)
- Tournage d'une vidéo avec le chanteur LFK (dans le cadre de la fête de la musique)

### CISPD

Recrutement du cabinet « thémis » pour établir le diagnostic et proposer la **Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la CCPG**

La signature de la STSPD prévue en décembre lors de la platière a été reportée au 5 janvier 2022.

## CHIFFRES

**3** agents interviennent dans ce service : 1 directeur, 1 animateur-directeur et 1 animateur

**3** structures : 2 espaces jeunes et 1 Point Information Jeunesse

**2** séjours proposés en Bretagne au mois de juillet dans le cadre des "Vacances apprennantes"

**47** jeunes partis en séjours

**126** jeunes différents inscrits dont 77 à l'Espace Jeunes Le Malesherbois (47 garçons et 30 filles) et 49 jeunes à l'Espace Jeunes Puiseaux (36 du Puiseautin, 16 du Beaunois et 2 hors territoire - 33 garçons et 23 filles)

### Permanences dans les 3 collèges

**1 935** présences jeunes à Malesherbes

**1 200** présences jeunes à Puiseaux

**966** présences jeunes à Beaune-la-Rolande

### Aller vers

**239** jeunes approchés, toutes actions confondues + 20 inscrits

- Théâtre-forum sur les réseaux sociaux
- Course d'Orientation (réseaux sociaux citoyenneté)

### Participation du PIJ aux évènements suivants

- Forum de l'Orientation (en ligne)
- Forum Jobs d'été et de l'alternance
- Aire de fête au Domaine de Flotin (stand sur les réseaux sociaux, prévention et citoyenneté)
- Octobre rose (engagement, citoyenneté et santé)
- Veillées aux espace jeunes (égalité fille garçon)

# Soutenir les plus fragiles et développer les solidarités

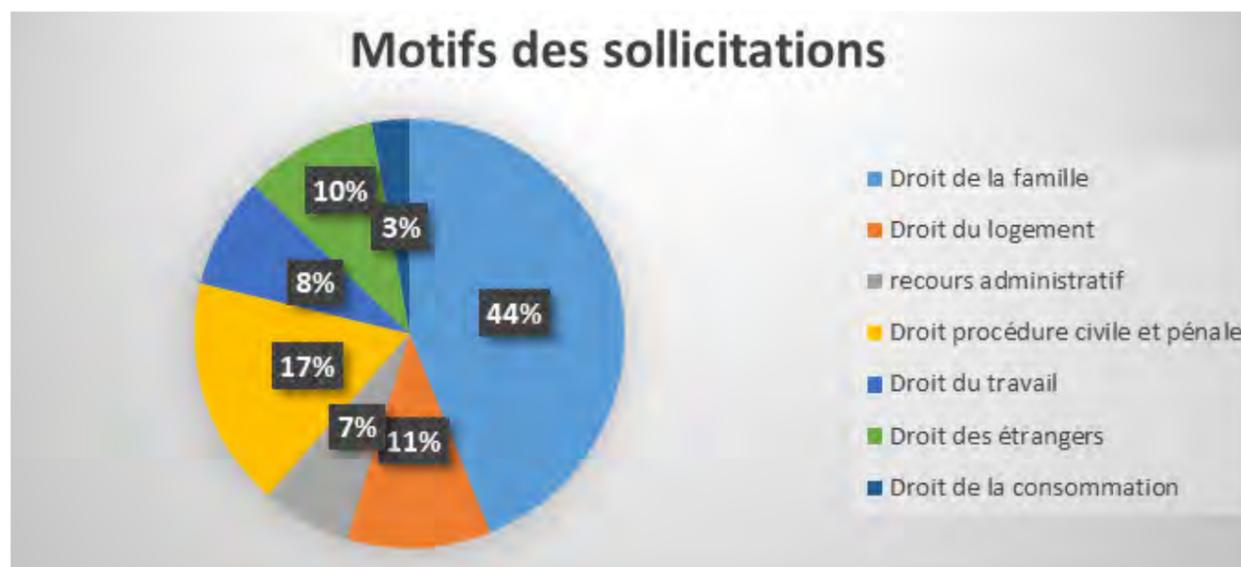
## ACCUEIL JURIDIQUE

L'accueil juridique a pour mission d'informer et d'orienter les usagers dans leurs démarches juridiques liées au droit du travail, droit de la famille, droit du logement, droit à la consommation... En outre, l'agent peut accompagner les personnes dans les démarches de recours auprès des institutions ou administrations publiques.

 **1 agent**

### CHIFFRES

- 197** appels reçus par France Services de Malesherbes pour l'accueil juridique
- 185** rendez-vous physique
- 290** dossiers ouverts
- 194** suivis
- 18** entretiens téléphoniques réalisés



## FRANCE SERVICES / ESPACE SERVICE PUBLIC

 **5 agents** dont 4 agents à temps complet et 1 agent à mi-temps

Ces structures ont été créées pour pallier à la disparition des services publics de proximité en milieu rural. Leurs agents d'accueil, ont pour missions principales d'accompagner tous les usagers dans leurs démarches administratives et notamment celles à réaliser désormais de manière dématérialisée.

Les agents France Services comme l'agent de l'ESP de Puiseaux, sont en capacité de renseigner les usagers sur la plupart de leurs droits grâce à des formations de premiers niveaux et remises à jour régulières dispensées entre autres, par les 9 opérateurs obligatoires dans les France services que sont :

- La CAF
- La CPAM
- La CARSAT
- La MSA
- Le Pôle emploi
- La DGFIP
- La poste,
- Le ministère de la justice
- Le ministère de l'intérieur

En 2021, ce sont **6438 usagers** qui ont été reçus sur les trois sites confondus répartis comme suit :

	Beaune la Rolande	Le Malesherbois	Puiseaux
2019	2 443	2 984	279
2020	1 603	3 029	284
2021	1 719	3 962	757

**Bilan :**  
Baisse conséquente de la fréquentation sur le site de Beaune la Rolande entre 2019 et 2021 (- 724 usagers). Celle-ci s'explique essentiellement par l'ouverture de nouveaux sites France Services ou ESP à proximité, à savoir Bellegarde, Puiseaux ou Boynes qui sont venus désengorger le site de Beaune la Rolande qui recevait très régulièrement ce public auparavant.

La fréquentation sur Puiseaux a bondi entre 2020 et 2021, car au-delà de la crise COVID, le déménagement du site en cours d'année 2021 de la mairie à la rue St Jacques a rendu beaucoup plus visible et accessible le service.

### CHIFFRES

**Permanences**  
**245** personnes ont été reçues par des permanenciers institutionnels à Beaune la Rolande  
**627** personnes ont été reçues par des permanenciers à Malesherbes

**Mars** Mise en place de la permanence du conciliateur de justice

**Sept.** Déménagement de l'ESP de Puiseaux, rue Saint-Jacques

**Oct.** Recrutement d'un service civique en soutien à Malesherbes

## CONSEILLER NUMERIQUE

Afin d'accompagner les français vers une plus grande inclusion numérique et les rendre autonomes, l'Etat à travers son Plan de Relance à lancer le recrutement de 4000 conseillers numériques.

Ces personnes, préalablement formées à la médiation numérique ont trois missions principales

- Soutenir les français dans leurs usagers numériques au quotidien
- Les sensibiliser aux enjeux numériques
- Les accompagner vers l'autonomie numérique

Dans la logique des actions déjà engagées sur l'inclusion numérique de sa population, et ce à travers les France Services, c'est en toute logique que la CCPG a déposé sa candidature pour accueillir un conseiller numérique dans son équipe. Le recrutement de cette personne a été réalisée en juin 2021, pour une prise de poste fin août. Toutefois, ce n'est réellement qu'en fin d'année, que le conseil a pu commencer son action, ayant bénéficié entre septembre et décembre de la formation obligatoire imposée par l'Etat.

## LOGEMENT

Le rôle du service logement est d'enregistrer les demandes de logement social déposées par les usagers en recherche d'un logement.



**1 agent**

### CHIFFRES

1 poste à temps complet, entièrement financé par l'Etat, pendant 2 ans, à hauteur de **50 000 €**

**5 ateliers numériques** à Boiscommun pour un total de 5 personnes accompagnées à 90 % âgées de plus de 60 ans.

**4 ateliers numériques** à la Neuville sur Essonne pour un total de 4 personnes accompagnées âgées toutes de plus de 60 ans



**Juin**

Recrutement du conseiller numérique



**Août**

Prise de poste du conseiller numérique



**1 agent** à temps partiel

### CHIFFRES

**181** personnes ont été reçues par le service dont 117 pour une déposer une demande de logement social

*Sur les 117 demandes de logement déposées seules 30 ont abouties à une attribution.*

**122** RDV ont eu lieu à la Maison de Ville  
**57** à la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais

**2** à l'ESP de PUISEAUX

## SOCIAL

La CCPG est signataire d'une convention de délégation de compétence par le Conseil Départemental pour l'accompagnement et le suivi de 90 mesures RSA de bénéficiaires référencés « social ».

En outre, les travailleurs sociaux sont amenés à accompagner régulièrement des personnes isolées ou en couple sans enfant en difficultés passagères ou ponctuelles dans le cadre de l'accueil inconditionnel.

## PERSONNES AGEES (CLIC)

Le CLIC est un guichet unique à destination des personnes de 60 ans et plus non dépendantes.

Il répond à trois missions principales :

- Accueillir, informer et orienter les personnes âgées de + de 60 ans non dépendantes dans les démarches visant à leur maintien à domicile
- Coordonner et promouvoir des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie
- Coordonner les partenaires médico-sociaux du champ de la gérontologie présent sur leur territoire d'intervention.

Le CLIC propose également des actions collectives. A noter que l'objectif du CLIC, est de rendre accessible au plus grand nombre ses manifestations qui ont une vocation de prévention de la perte d'autonomie. C'est pourquoi, dans un souci de proximité, les animations sont organisées dans de nombreuses communes du territoire et non uniquement sur les villes centres.



**2 agents** dont 1 agent à temps complet et 1 agent à temps partiel

### CHIFFRES

**129** personnes accompagnées contre 120 en 2019 (68 hommes et 61 femmes)

**304** entretiens réalisés

**190** contrats d'engagement réciproques ont été signés dans le cadre du RSA

**167** RDV réalisés dont 70 à la Maison de ville, 46 à la CCPG et 51 sur Puisseaux.

**30** demandes d'aides financières déposées pour un total de 8 067€ obtenus dont 60 % pour des impayés d'énergie

**27** dossiers de surendettement constitués soit 10 de plus qu'en 2020 dont 11 pour des personnes de plus de 60 ans.



**2 agents** à temps partiel

### CHIFFRES

**213** personnes aidées

**1 560** appels téléphoniques reçus

**213** entretiens physiques réalisés

**285** visites à domicile de réalisées

**191** sollicitations

**7** animations

**181** participants

# Soutenir l'enseignement et l'activité sportive

## SCOLAIRE

Bien que la compétence scolaire ait été transférée à la CCPG en juillet 2021, ce n'est réellement qu'à partir de septembre 2022 qu'elle sera reprise intégralement par l'EPCI.

Durant toute l'année scolaire 2021-2022, ce sont donc les syndicats scolaires qui conserveront l'organisation et la gestion des écoles sauf pour le secteur du Puisautin sur lequel la CCPG œuvre déjà depuis sa création en 2017.

### Les faits marquants

**Septembre** : ouverture de la **nouvelle école "Ecole de la Vallée"** à Puisieux (6 classes - 180 élèves)

**Coût total de la construction : 4.5 millions d'€**

### Subventions

- Département 858 149 €
- Etat : 557 155 €
- Région (périscolaire) : 117 300 €
- CAF du Loiret (périscolaire) : 86 000 €



**45 agents** dont 9 ATSEM, 12 agents restauration (1 chef de cuisine et 24 surveillantes de cantine)

## CHIFFRES

**9 écoles** dont 2 maternelles et 7 primaires  
**1 cuisine** centrale

### Effectifs scolaires 2020-2021

Ecole de la Vallée: 144  
Ondreville : 64  
Maternelle Puisieux : 128  
Primaire Puisieux : 298

**Total : 644 élèves**

### Nombre de repas servis

**25 773 repas** servis dans les écoles du regroupement

**38 146 repas** dans les écoles de Puisieux

## LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

### LES GYMNASES

La Communauté de Communes gère plusieurs équipements sportifs. Quelques travaux d'entretien essentiellement ont été réalisés en 2021, les structures ayant été maintenues fermées une partie de l'année en raison du COVID et les principaux investissements ayant été destinés au BAF.

### LE BASSIN D'APPRENTISSAGE FIXE

Le Bassin d'apprentissage fixe est une structure dont la vocation première est l'apprentissage de la natation. Aussi, son activité principale est tournée vers l'accueil des scolaires (maternelles, primaires et collégiens). Du fait du COVID, la structure a été fermée une grande partie de l'année 2021, avec quelques intermèdes pour l'accueil des scolaires sur le premier semestre 2021.

L'équipe a donc « profité » de cette période pour travailler sur un projet de redynamisation de la structure,

Les nouvelles activités lancées en 2021 :

- De l'aquapalme
- Des stages d'apprentissage de la natation
- Une animation en soirée sur le thème Halloween Une boîte à livres

### Les faits marquants

**Septembre 2021** : De nombreux **travaux de rénovation** ont été réalisés en sur la structure pour un investissement de **83 048 €** (isolation, rénovation des peintures et des cabines, remplacement des luminaires par des Led et réfection des joints de carrelage du bassin).

## CHIFFRES

### 3 gymnases

#### Travaux d'investissement

- Gymnase Beaune-la-Rolande 2 404 €
- Gymnase Puisieux 3 771 €
- Espace tennistique Puisieux 2 464 €
- Gymnase Mimoun Malesherbes 4 267 €

## CHIFFRES

Été 2021 : **1 150 entrées** ont été comptabilisées réparties comme suit

- 448 entrées « public »
- 279 personnes ont participé à des cours d'aquagym
- 18 personnes à des cours d'aquapalme
- 190 enfants du local Château-Vignon
- 172 enfants de l'accueil de loisirs
- 43 jeunes de l'espace jeunes

Entre septembre et décembre :

- 870 entrées d'aquagym
- 50 entrées d'aquapalme
- 253 entrées "public"
- 91 enfants des accueils de loisirs

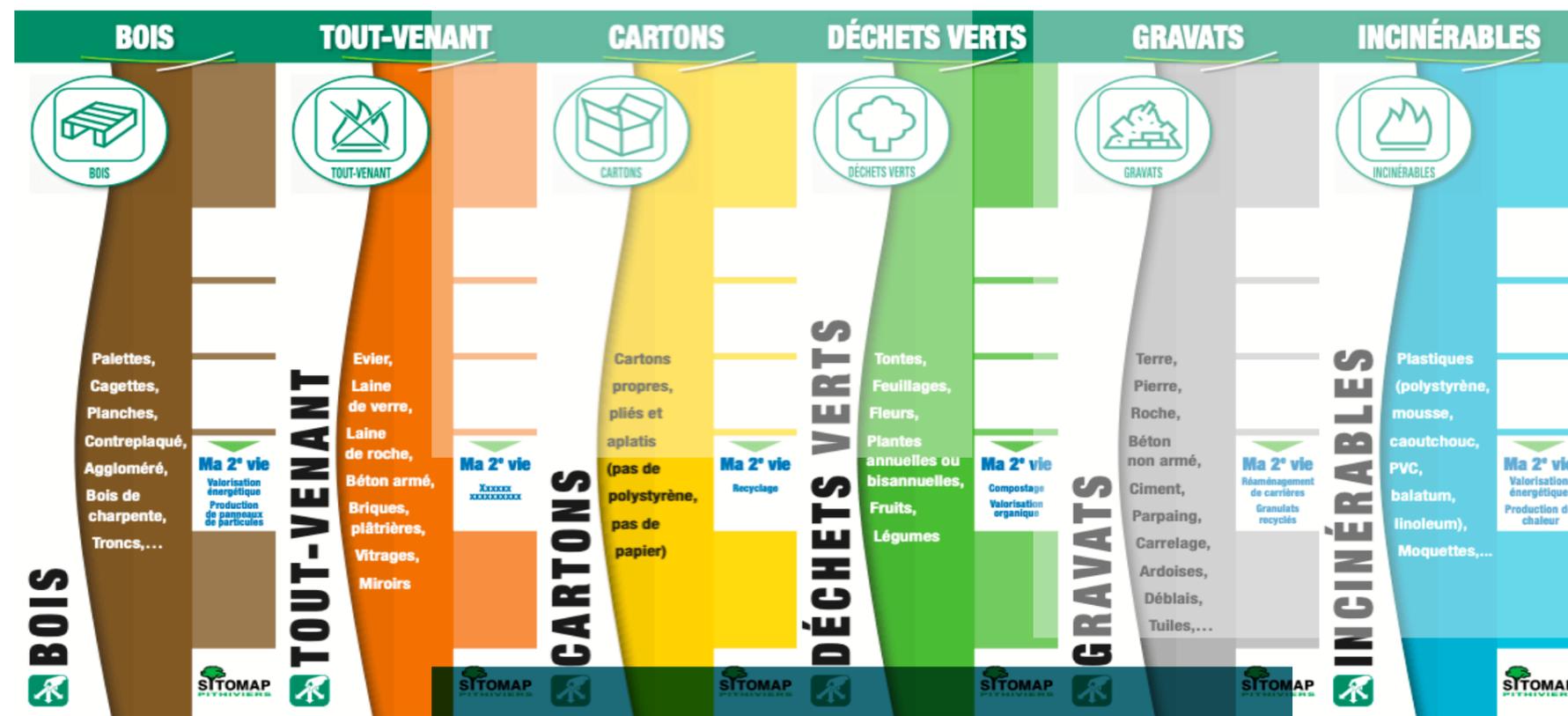
#### Scolaire :

- **813** élèves de primaire du territoire
- **809** élèves d'écoles extérieures (le Vaudoué, Tousson et Noisy sur école)
- **413** élèves du collège

**Cours collectifs** : 13 enfants ont profité de l'apprentissage de la natation.



# Agir pour l'environnement et le développement durable



## Le traitement et ramassage des déchets

La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais a confié l'exercice de la compétence "traitement et ramassage des déchets ménagers" au SITOMAP.

 A ce titre, la CCPG verse **une participation de 3 548 855 € / an.**



# Garantir la qualité de l'eau

## L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation.

Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. »

Article 1 de la LEMA



## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) gère tous les éléments des filières d'ANC qui assurent la collecte, le prétraitement et le traitement de toutes les eaux usées de l'habitation afin de préserver l'environnement et de garantir la salubrité publique.



1 agent

### CHIFFRES

**576** contrôles réalisés  
**32** installations conformes en plus par rapport à l'année 2020  
**Un taux de conformité de 48.94%**

	2020	2021
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	445	477
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	3 485	3 490
Autres installations contrôlées	1 231	1 231
<b>Taux de conformité</b>	<b>48.1%</b>	<b>48.94%</b>

Transfert de la compétence eau et assainissement **au plus tard 2026**

3 syndicats de rivière sur le territoire

**SIARCE  
EPAGE du Loing  
SMORE**

**Un taux de conformité de 48.94% sur les installations ANC**

## ETUDES RELATIVES À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

La Loi NOTRe avait prévu un transfert de compétences Eau potable et assainissement aux communautés de communes au 1er janvier 2020.

Depuis la Loi Ferrand Fesneau du 3 août 2018, les communautés de communes n'exerçant pas les compétences peuvent reporter le transfert jusqu'au 1er janvier 2026, sous réserve de l'expression d'une minorité de blocage.

Le transfert ne se limite pas à l'étude de transfert et à l'organisation de la compétence, il doit se préparer jusqu'à plusieurs années en amont de la date effective du transfert et, par la suite, être mis à profit par l'intercommunalité pour impliquer les élus et services dans la durée.

Pour ce faire, des bilans et des études ont d'ores et déjà commencés.

### Schéma directeur Assainissement collectif par bureau d'études IRH

- Mai 2021 : présentation phase 2 (bilan sur les résultats campagnes de mesures nappe basse & haute avec suivi pluviométrique en parallèle / bilan des inspections nocturnes / bilan des mesures flux polluants).
- Décembre 2021 : présentation phase 3 (bilan investigations complémentaires : tests à la fumée, inspections caméra, test au colorant).

### Schéma directeur eau potable par bureau d'études IRH

- Décembre 2021 : présentation phase 1
- Réflexion en vue d'une commande groupée 4 débitmètres en sortie château d'eau AUXY (x2) / COURCELLES LE ROI (x1) / JURANVILLE (x1) / Refus par BATILLY EN GATINAIS.

### Etude de gouvernance transfert de compétence Eau Potable & assainissement collectif par le BET IRH & Collectivités Conseils

- Automne 2021 : collecte des données :
- Décembre 2021 : réunion de lancement.

# **Rapport d'activités de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais**

**année 2021**

Directeur de publication : Delmira DAUVILLIERS  
Rédaction : Claire GIGAULT, Carole BEGAUD  
et les services de la CCPG  
Mise en page : service communication de la CCPG  
Photos : service communication de la CCPG